

## Réponse concernant votre départ à la retraite

Départ à la retraite le

Employeur

### Personne assurée

Nom

Prénom

Rue/n°

NPA / localité

N° AS

Etat civil

Veuillez virer ma prestation de vieillesse sur le compte conformément aux indications ci-dessous  
ou

Informations conformes au bulletin de versement ci-joint

Nom de l'organisme payeur (banque/poste)

Adresse de l'organisme payeur (banque/poste)

IBAN / compte postal

N° de clearing de la banque

Je suis assujetti à l'impôt à la source :  Oui  Non

Transfert de domicile à l'étranger : Date de départ enregistré auprès de la commune

(Merci de joindre une copie de la confirmation de l'enregistrement du départ par la commune)

Je souhaite le versement de ma prestation de vieillesse

par mensualités

J'ai des enfants qui ont droit à une rente d'enfant de retraité  
(joindre la copie du livret de famille)\*

sous forme de versement unique en capital  Demande ci-jointe

Demande déjà transmise

\* Le droit d'une rente d'enfant de retraité s'applique aux enfants jusqu'à l'âge de 18 ans révolus. Ce droit s'applique toutefois aux enfants jusqu'à l'âge de 25 ans :

a) jusqu'à la fin de leur formation (joindre l'attestation de formation correspondante)

b) jusqu'à ce qu'ils soient capables d'exercer une activité lucrative, sauf s'ils sont invalides à au moins 70 %

Si les prestations de vieillesse sont réduites conformément à l'art. 34 du règlement de prévoyance, cela s'applique aussi bien à la rente qu'à la prestation en capital, qui est supprimée dans les mêmes proportions. Au reste, il est fait application des dispositions de l'art. 34 de notre règlement de prévoyance.

Pour plus de détails, veuillez vous référer à notre note d'information « Départ à la retraite ».

Lieu, date

Signature de la personne assurée



### Documents

Veuillez joindre - selon les instructions - les documents suivants :

- Bulletin de versement
- Demande de versement de la prestation de vieillesse sous forme de capital
- Copie du livret d'étranger B, F, G, L, N
- Copie de la confirmation de l'enregistrement du départ par la commune